

Le droit aux loisirs pour tous !

La période estivale, avec les vacances scolaires, est propice pour partager des moments de détente, de découverte et de loisirs.

Montbéliard, « Ville Amie des Enfants », est mobilisée à travers sa politique Enfance Jeunesse, pour développer et rendre accessible au plus grand nombre, des loisirs éducatifs de qualité qui complètent les apprentissages scolaires et familiaux.

Cette volonté est d'autant plus importante que le droit aux vacances et aux loisirs est un droit fondamental, reconnu et présent dans la convention internationale des droits de l'enfant.

Pour des raisons économiques et sociales, nous savons que beaucoup de familles montbéliardaises ne peuvent emmener leurs enfants en vacances. C'est pourquoi, avec l'aide de nos partenaires, notre ville mobilise cet été toutes ses ressources pour proposer une offre d'animation globale, originale et diversifiée à toutes celles et ceux qui resteront à Montbéliard cet été.

Cette volonté politique s'est traduite par la création de 76 places supplémentaires en accueil de loisirs avec une politique tarifaire accessible à tous par le développement de nouvelles activités innovantes et gratuites : animations de proximité, ouverture de « La plage » au Jules Verne avec des animations habituellement proposées sur les plages littorales, par la création d'un accueil de loisirs adolescents, par notre soutien aux départs en séjour jeunes et par le renouvellement de conventions d'objectifs et de moyens avec nos partenaires associatifs (MJC et Léo Lagrange).

A tous, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !

Les élus de la majorité – liste « Montbéliard, un projet, une passion »